Présentation du projet agrivoltaïque de Chausse Magaut

A Couteuges (43)

12 novembre 2026

Mettre notre énergie là où elle compte

Sommaire

Projet Chausse Magaut

01 Boralex

02 Historique

03 Etapes du projet

04 Présentation du projet

05 Enjeux

06 Photomontages

07 Planning

08 Retombées économiques



BORALEX

Comité de projet

Feuille de présence

Contexte réglementaire

Décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie

Décret d'application, Art. R. 211-10

Composition du comité

Porteur de projet
Représentants des communes d'implantations
Représentants des communautés de communes concernées par le projet

Principaux éléments présentés

Principales caractéristiques (puissance, enjeux potentiels, aménagements)
Principales caractéristiques des équipements, raccordement
Localisation, plan, choix du site

NOM Prénom	Fonction	Signature

01

Présentation de Boralex

Boralex en France

1,4 GW

de puissance installée

+ 1,2 million
d'habitants alimentés par an
soit l'équivalent de la consommation en électricité des villes de Marseille et Montpellier cumulées

BORALEX



Parc éolien de Côteaux du Blaiseron (52)

Boralex en France



Puissance totale installée

1,4 GW

1 314 MW	59 MW	5 MW
Éolien	Solaire	Stockage

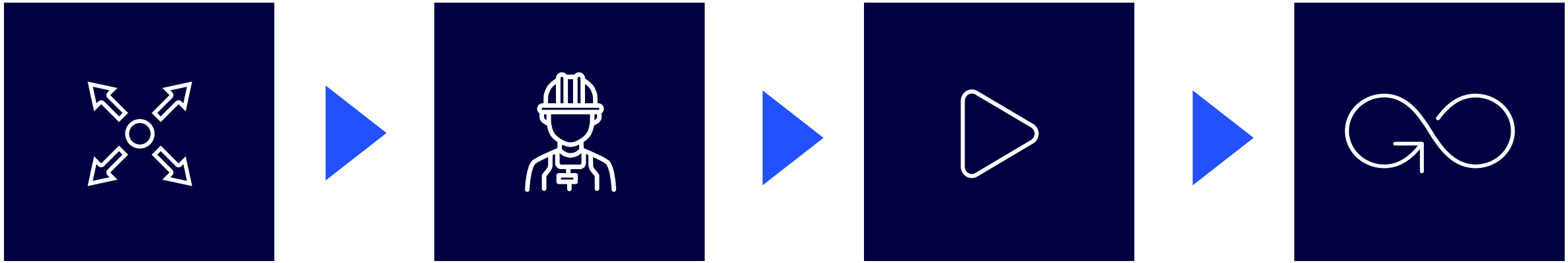
Près de **90 parcs** en exploitation

Près de 300 collaborateurs au cœur des territoires

16 agences

Boralex avec vous de A à Z

- **Vision industrielle et économique à long terme** : propriétaire majoritaire de nos actifs, présents sur toute la chaine de valeur
- **Flexibilité, proximité et réactivité** : notre agence de Chaspuzac est à 40min du site du projet
- **Intégration et valorisation du tissu local** : co-construire avec vous un projet de territoire pérenne et accepté



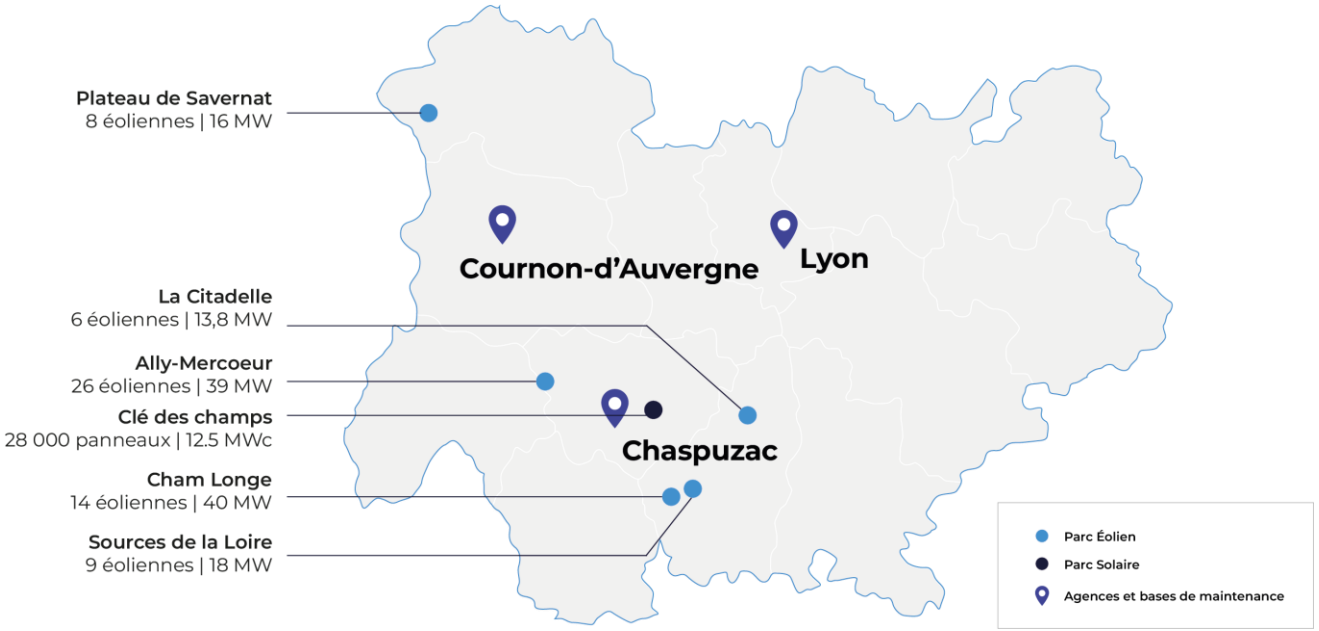
Développement

Construction

Exploitation

Repowering ou Démantèlement

Notre présence en Auvergne Rhône-Alpes



Agences :
Chaspuzac (43)
Lyon (69)
Cournon-d'Auvergne (63)
développement des futurs parcs et fonctions administratives.

+ 90 collaborateurs

5 parcs éoliens
1 parc solaire
+136 MW en exploitation
+595 MW en développement


Parc éolien Ally-Mercoeur (43)

BORALEX

02

Historique du projet

Historique du projet

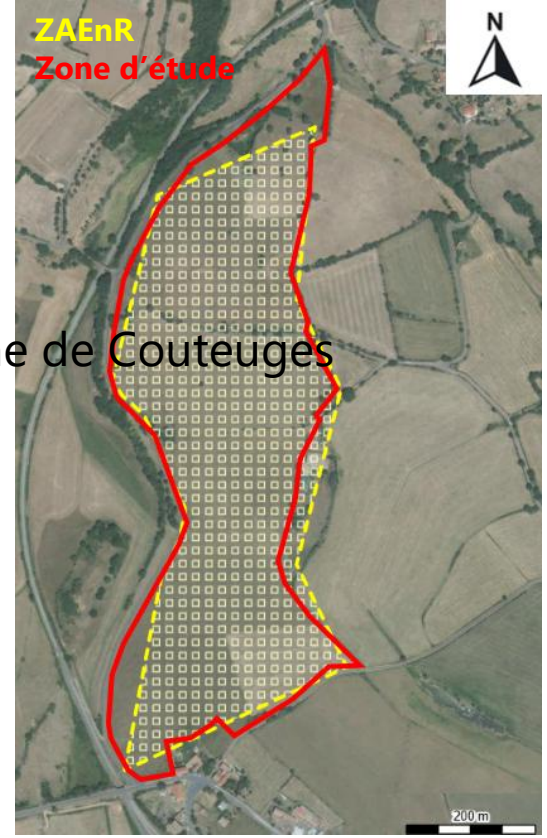
2023

Définition de **Zones d'accélération des énergies renouvelables** par la commune de Couteuges

Zone 1	Zone 2	Zone 3

Analyse des 3 zones

ZONE 3 retenue



2024

Echanges avec les élus de Couteuges puis les propriétaires fonciers et enfin les exploitants agricoles sur leur volonté d'initier un projet agrivoltaïque

2025

Echange avec la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire (présentation zone, analyse de sol etc.)

BORALEX

Echange & Concertation autour du projet

Concertation

- Zone de projet identifié en Zone d'accélération des EnR par les élus en 2023/2024
- Rencontre et accords des propriétaires
- Rencontre et accords des exploitants
- Rencontres et accords régulières des élus
- Rencontre et accords des élus communautaire
- Rencontre de la DDT à 2 reprises (dont un échange le 19 juin 2026 spécifique à ce projet avec DDT, CA43, DREAL convié non présents…)
- Echanges avec la Chambre d'agriculture 43
- Réalisation d'un échange DREAL le 10 novembre 2026
- Réalisation d'un comité de projet le 12 novembre 2026

- *Rencontrer les riverains proches notamment ceux à Saint-Georges-d'Aurac-Gare*

03

Les étapes passées et à venir

Etapes de développement du projet solaire

Prospection et concertation amont

2023-2024

Zone potentielle et accords

Prospection du site

Rencontres des élus/propriétaires/exploitants

Réalisation des études environnementales

Rédaction des états initiaux

Études

2025

Enjeux du projet définis

Réalisation de l'implantation du projet et des emprises

Rédaction des impacts et mesures du projet

Conception et dépôt

2026

Dépôt des demandes administratives

Comité de projet

Montage du dossier en vue du dépôt

Instruction & Enquête publique

2027-2028

Décision préfectorale

Instruction par l'administration

Enquête publique

Arrêté préfectoral

Nous en sommes ici !

04

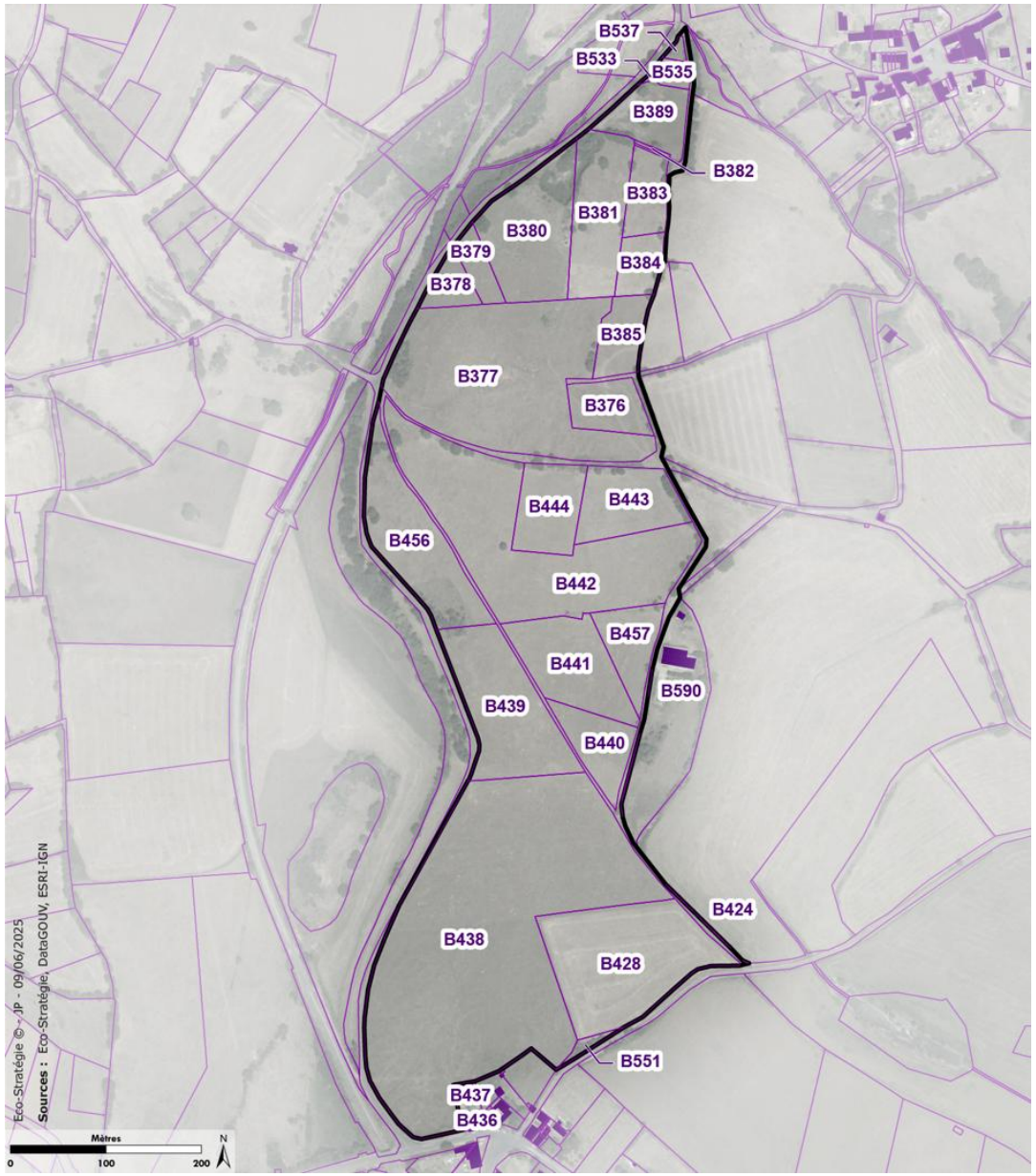
Présentation du projet

Généralités du projet agrivoltaïque de Chausse Magaut à Couteuges

Localisation :
- Couteuges en Haute-Loire (à 30 min de Chaspuzac)
- CC des Rives du Haut-Allier

Caractéristiques :
- Zone d'étude de 25,6ha
- 4 propriétés avec plusieurs indivisions
- 3 exploitations, les exploitants sont tous différents des propriétaires
- Parcelles agricoles

Vision du projet agri-PV :
- Pérennisation/Passation d'exploitation
- Résilience fasse au changement climatique
- Diversifier les revenus



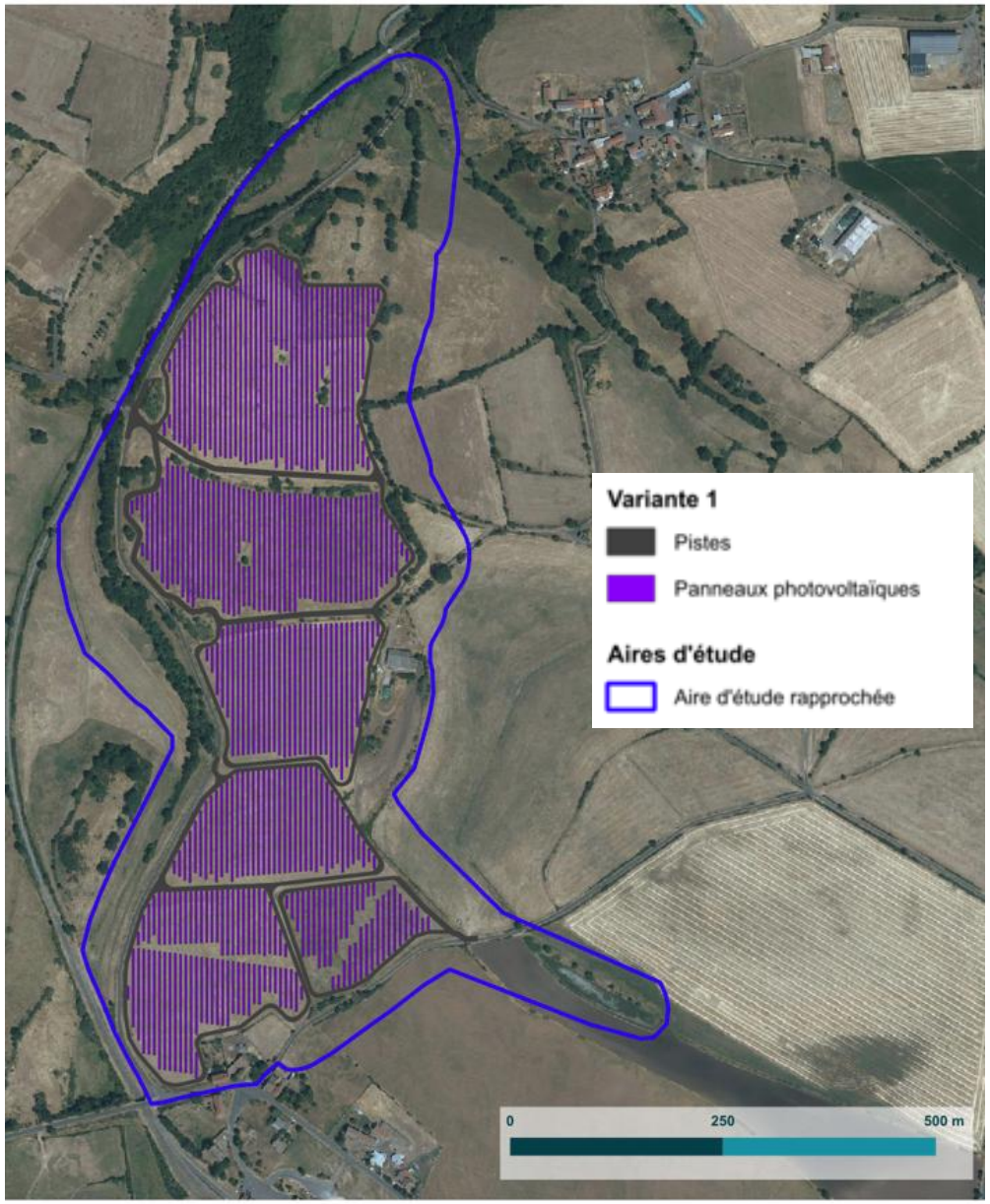
BORALEX

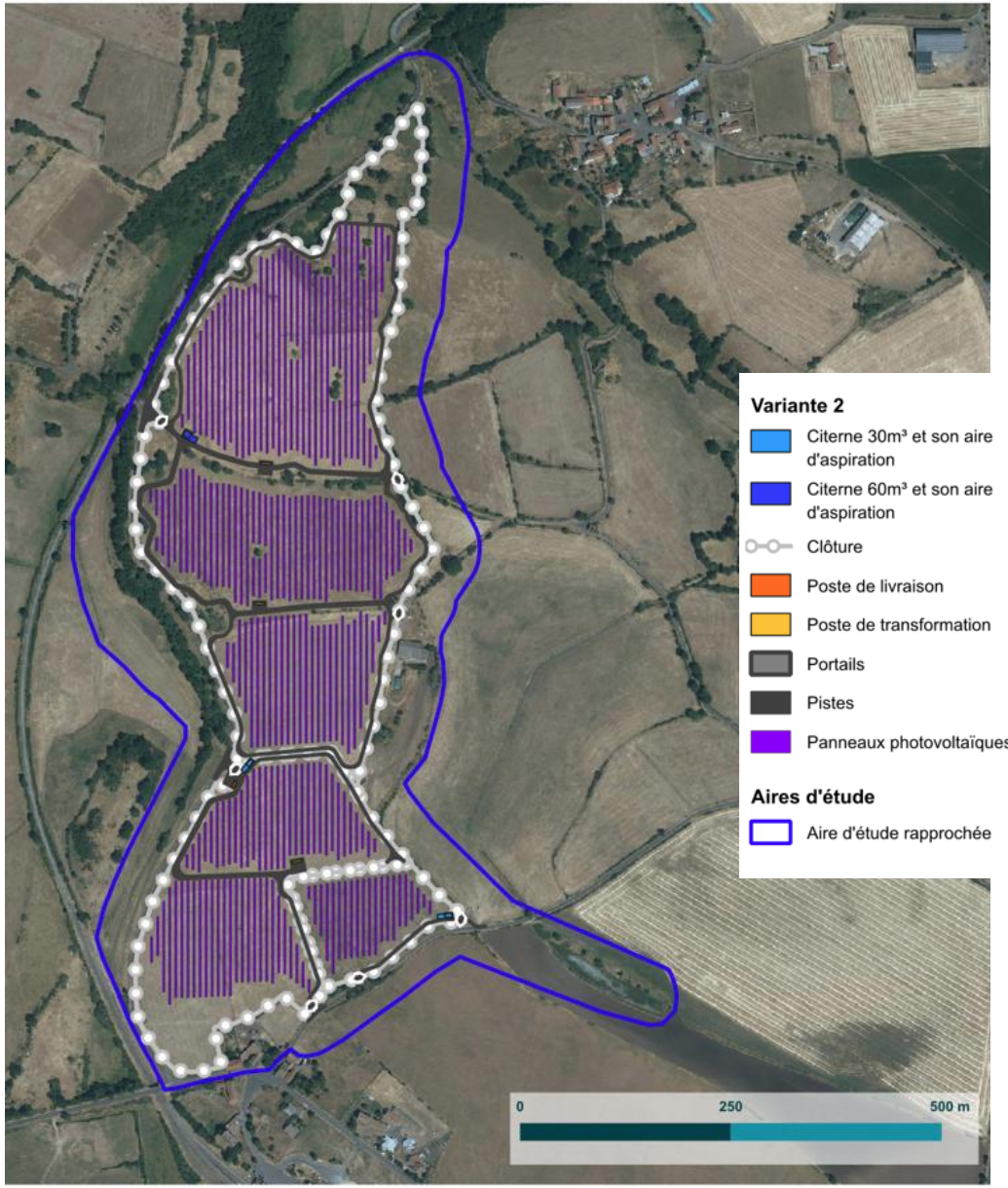
Variantes

2 variantes avant d'aboutir au projet retenu.

Plusieurs variantes d'implantation du projet ont été imaginées, afin de concilier les différents enjeux et thématiques.

Enjeux et thématiques :
- Biodiversité
- Paysage
- Technique
- Besoin agricole
- Etc.





Implantation finale du projet

13,28 MWc

Panneaux tracker bovin

23,8 ha clôturé

3 citernes (2x60m^3 et 1x30m^3, dans chaque parcelle agricole/exploitation)

3 points d'eau pour les exploitants

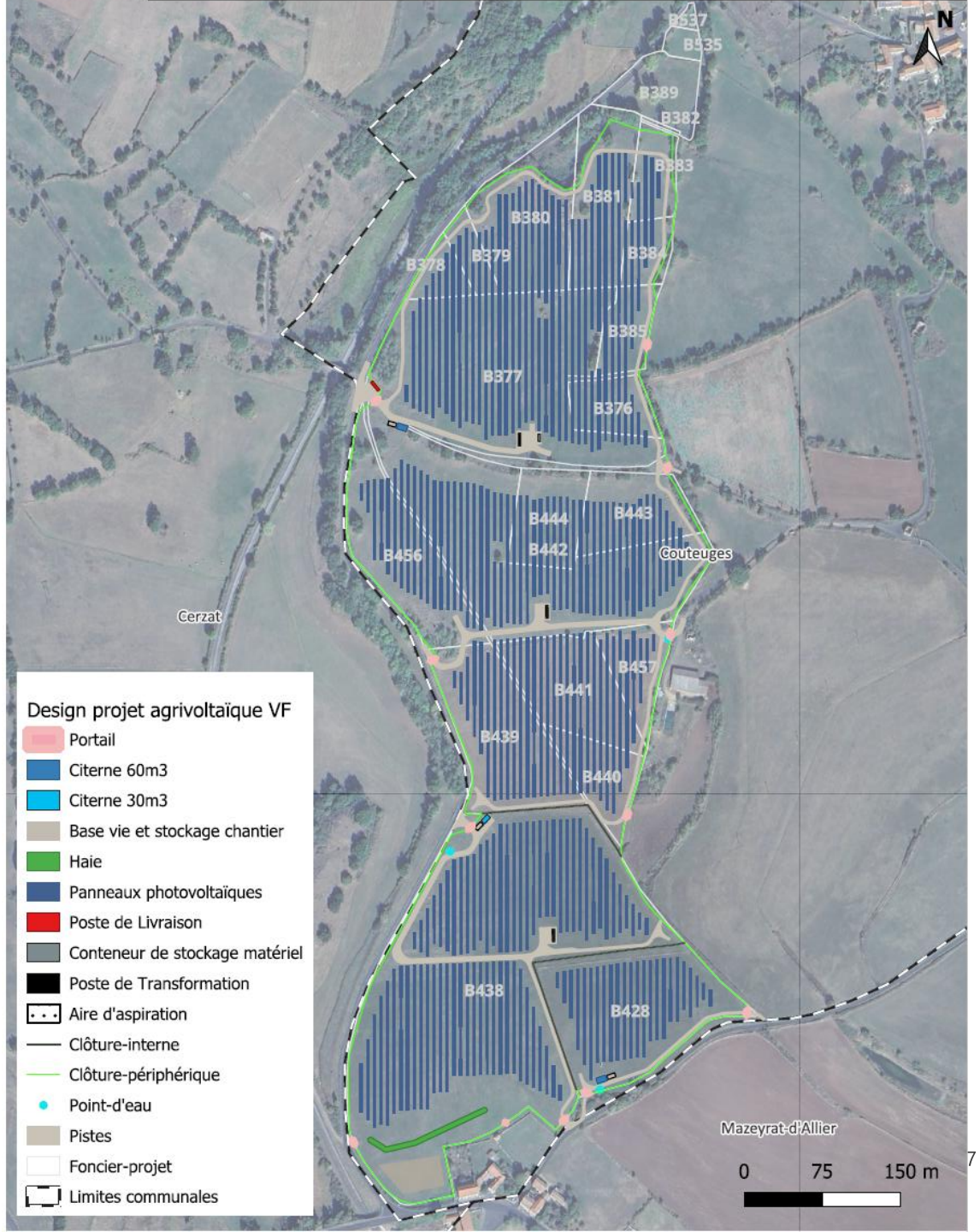
3 Poste de Transformation

1 Poste de Livraison

1 conteneur de stockage de matériel

1 zone base vie/stockage de 1500m^2

12 portails pour facilité le travail des exploitants



BORALEX

05

Les enjeux rencontrés

Implantation du projet & Biodiversité

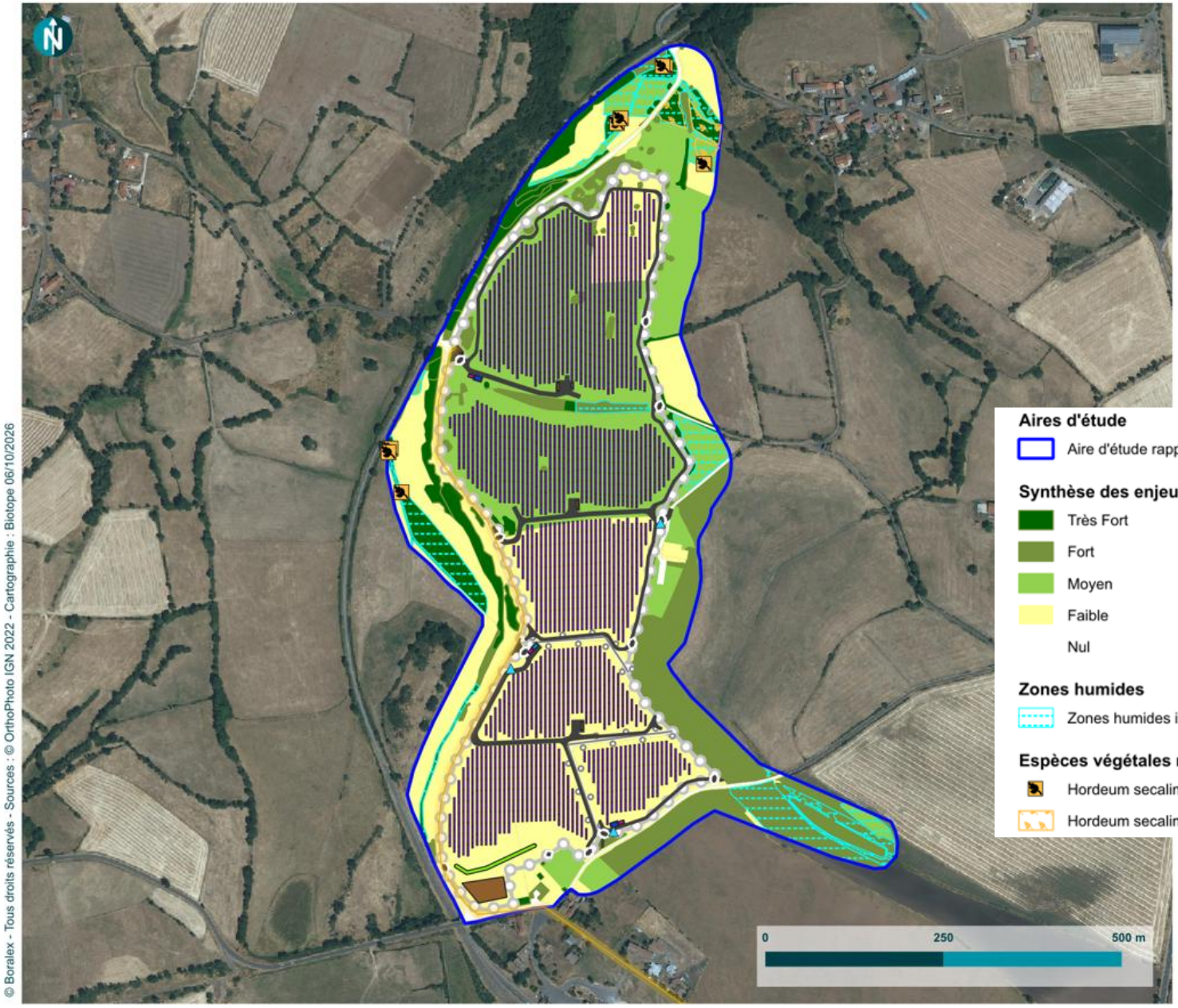
L'implantation finale du projet évite tous les secteurs à enjeux très fort et fort.

Les zones humides sont évitées.

Les stations de flore patrimoniales sont évitées.

<u>Point de vigilances :</u>

- Présence d'habitats d'intêrets communautaires (pelouses)
- Présence de zones humides



BORALEX

biotope

Implantation du projet & Paysage

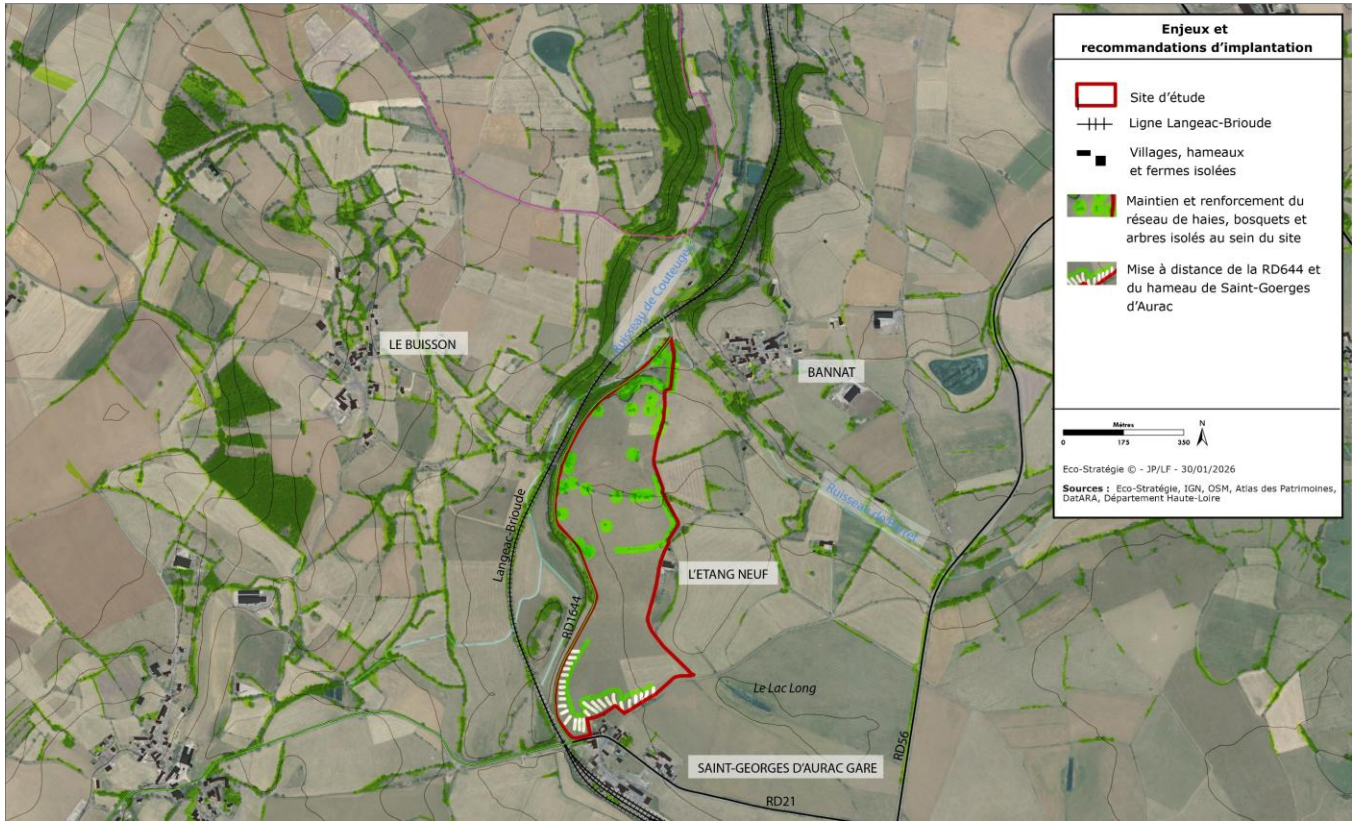
<u>Enjeux principaux :</u>
Visibilité depuis St-Georges-d'Aurac-Gare / Le Buisson / Cerzat / Bannat

<u>Recommandations majeures :</u>
- Conserver la végétation
- Recul des habitations
- Conserver le parcellaire

Visibilité proche depuis le hameau de St-Georges-d'Aurac Gare
→ Mesures :
Plantation de haie
Eloignement au bord de la route et des habitations

Visibilité en surplomb depuis Le Buisson et Cerzat
→ Mesures :
Alignement des PTR dans les rangées de panneaux
Respect du parcellaires
Insertion des PTR (coloris)
Bardage bois du PDL





Implantation du projet & Agriculture

- 3 exploitations agricoles
  - 1/ GAEC du Monteil (4 personnes) sur 15,48ha sur le projet
    - Elevage laitiers, porcs et cultures
  - 2/ EI Fabrice ACHARD (1 personne) sur 6,49ha sur le projet
    - Vaches allaitantes et cultures
  - 3/ GAEC d'AMBLARD (2 personnes) sur 1,81ha sur le projet
    - Elevage laitier et cultures
- Projet agriPV :
  - Pâturage
  - Sous tracker
  - 6 parcelles agricoles au sens du décret (en jaune ci-contre) pour une surface de 15,4ha
  - Taux de couverture moyen : 37%
- Critères principaux du décret :
  - Ombrage
  - Protection contre les aléas climatiques







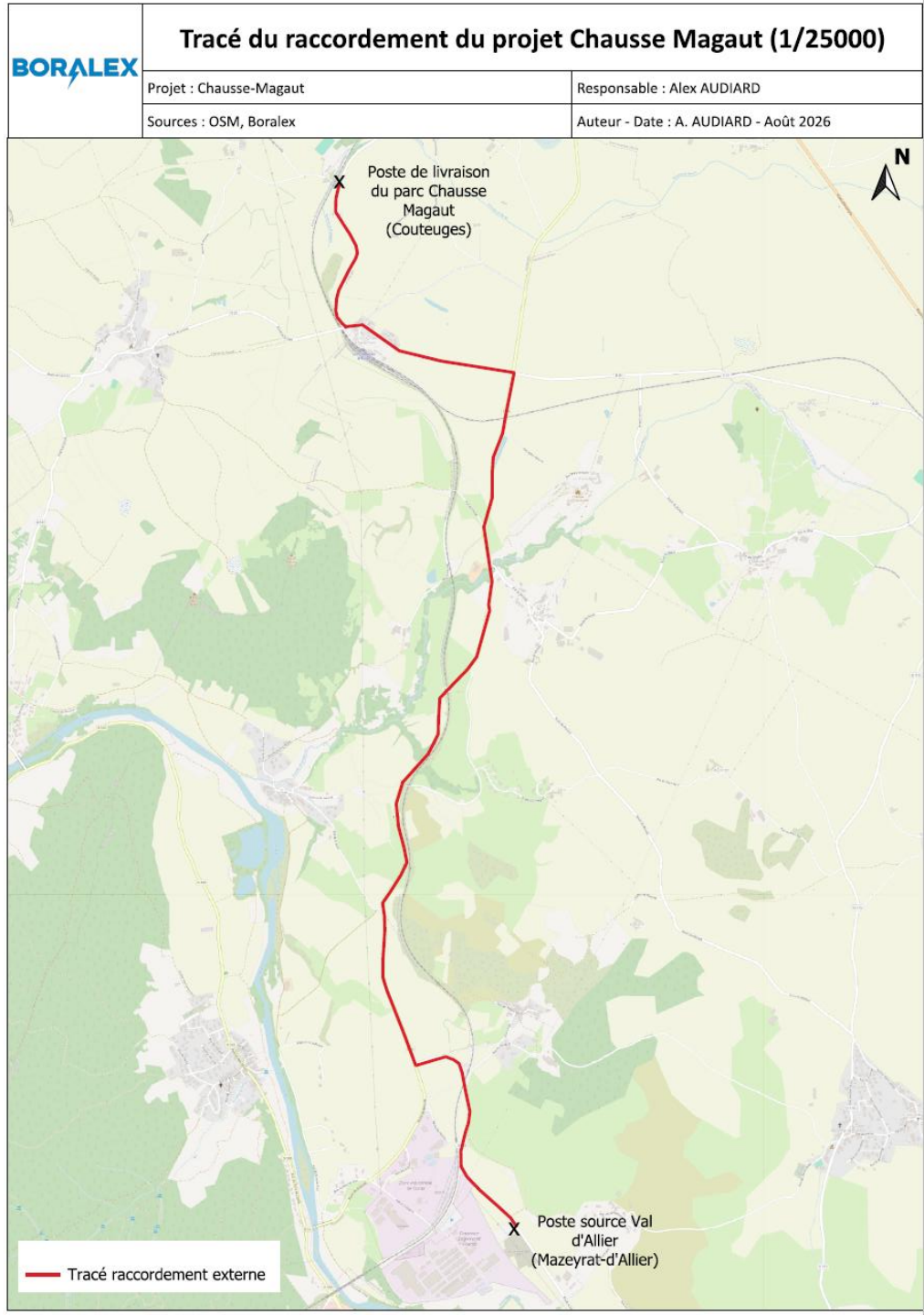
BORALEX

Implantation du projet & Raccordement

- Raccordement prévu au poste privé Boralex de Mazeyrat-d'Allier « Val d'Allier » à 7km au sud

- Proposition de tracé ci-contre
  - Passage sur/en accotement de RD644 puis RD21 puis RD56
  - 2 passages à niveau
  - Fin RD168

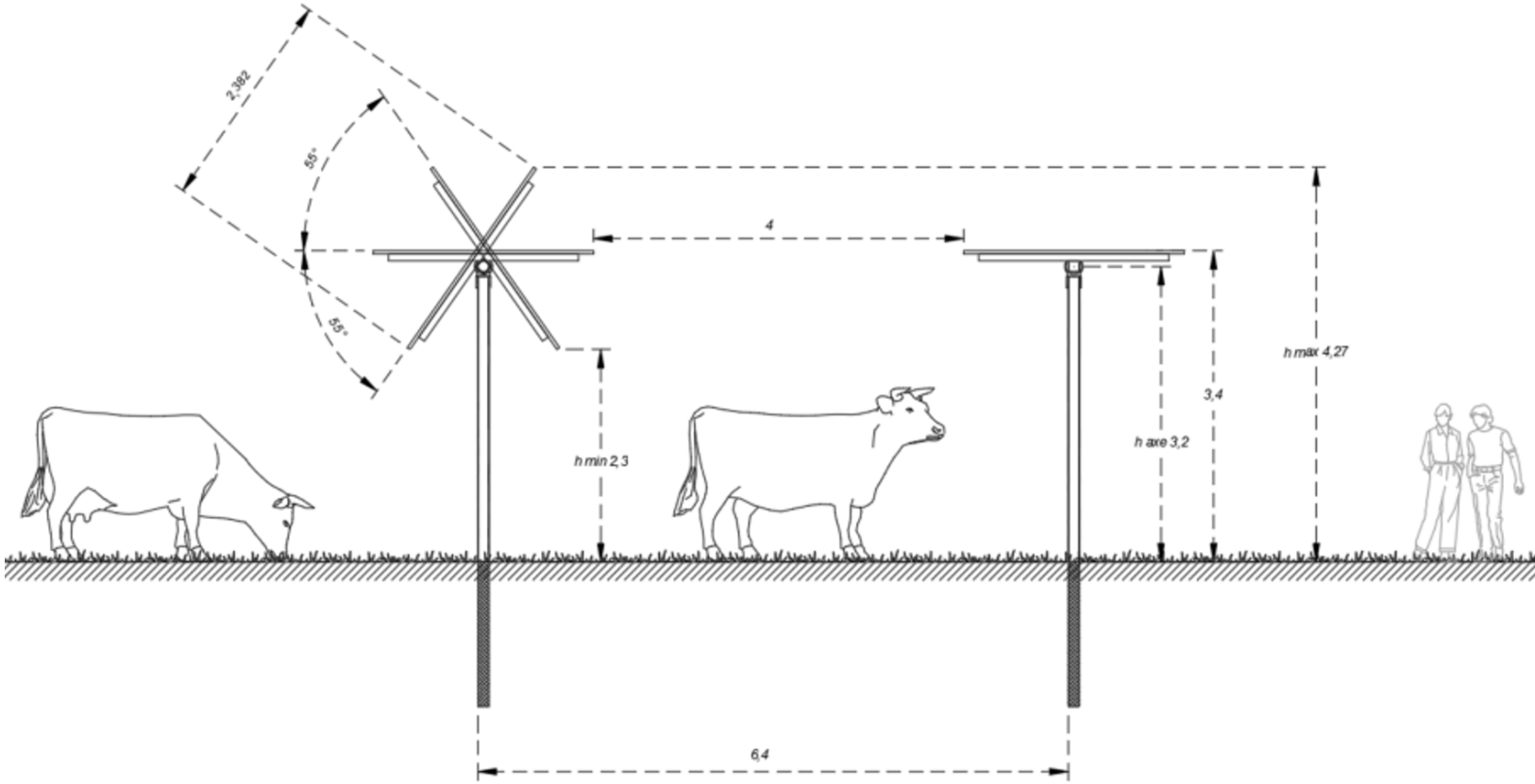
- Option de raccordement n°2 : Salzuit



BORALEX

Design des tables de panneaux solaires

- 13,28 MWc
- 19,5 GWh/an
  - *Correspondant à la consommation d'environ 8700 habitants*
- 5676 pieux (monopieux)
- 20436 panneaux répartis sur des grandes et petites tables



Implantation du projet & Construction

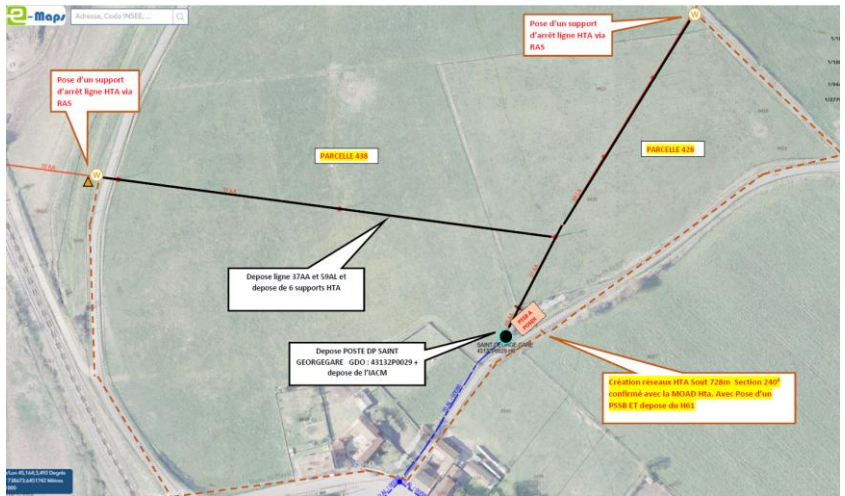
- Terrain peu profond et rocheux
- Proximité voie de chemin de fer (raccordement)

- Présence sur le terrain :
  - Lignes électriques 20kV → Gestionnaire ENEDIS : Un devis a été réalisé par ENEDIS en vue du dévouement de ces 2 lignes (passage sur chemin et accotements sur 728m HTA et 40m BT, mise en place d'un poste HTA/BT au sol, démontage de 6 pylônes) **~167k€**

  - Conduite d'eau potable → Gestionnaire SGEB43 : Une estimation a été faite par le SGEB43 en vue du dévouement des réseaux (dévouement pas le bord des routes/chemins publics, environ 1,5km de réseaux à créer/reprendre) **~120k€**

  - Conduite de refoulement → Gestionnaire Commune de Couteuges : Accord de principe de M. Le Maire pour la laisser au milieu du parc solaire, une attention particulière devra être apportée lors de la phase forage (Une géolocalisation de cette conduite a été réalisé par Detect Réseaux)

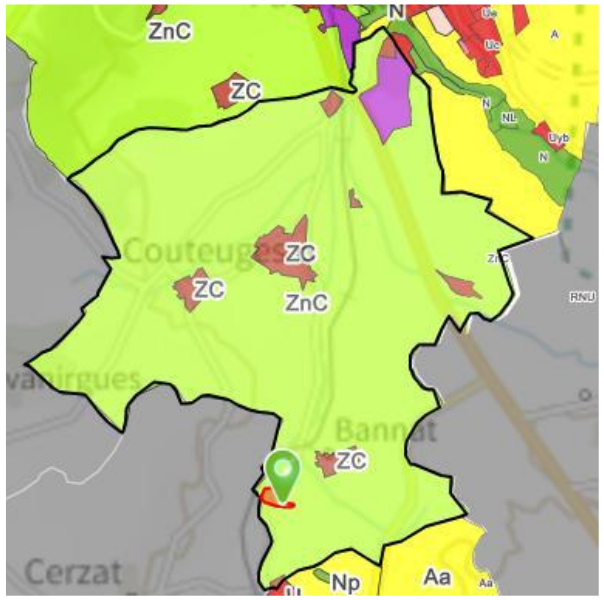






Implantation du projet & Urbanisme

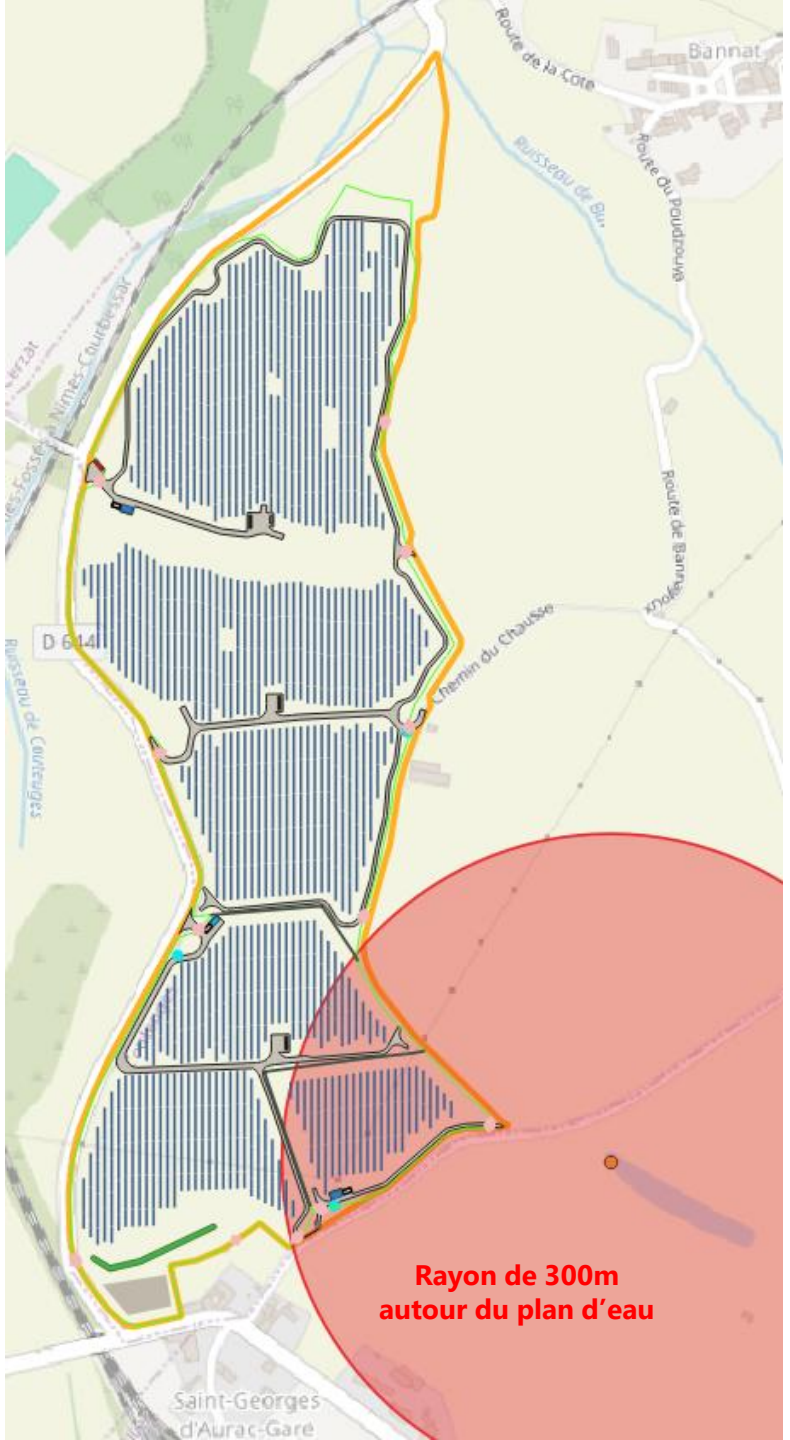
Carte communale compatible



Mais présence d'un plan d'eau
→ L'article L.122-12 du Code de l'urbanisme exclut toutes constructions et installations dans un périmètre de 300m autour des plans d'eau naturels ou artificiels

→ Les documents d'urbanismes peuvent exclure du champ d'application de cette disposition certains plans d'eau de faible importance

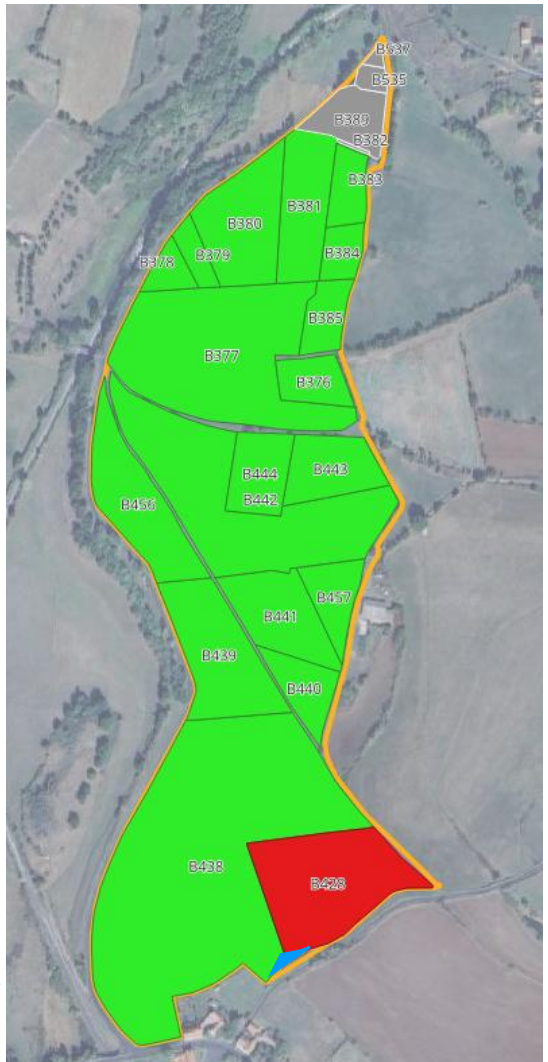
→ Un certificat d'urbanisme opérationnel a été déposé en septembre 2026 (pas de retour)



Implantation du projet & Foncier

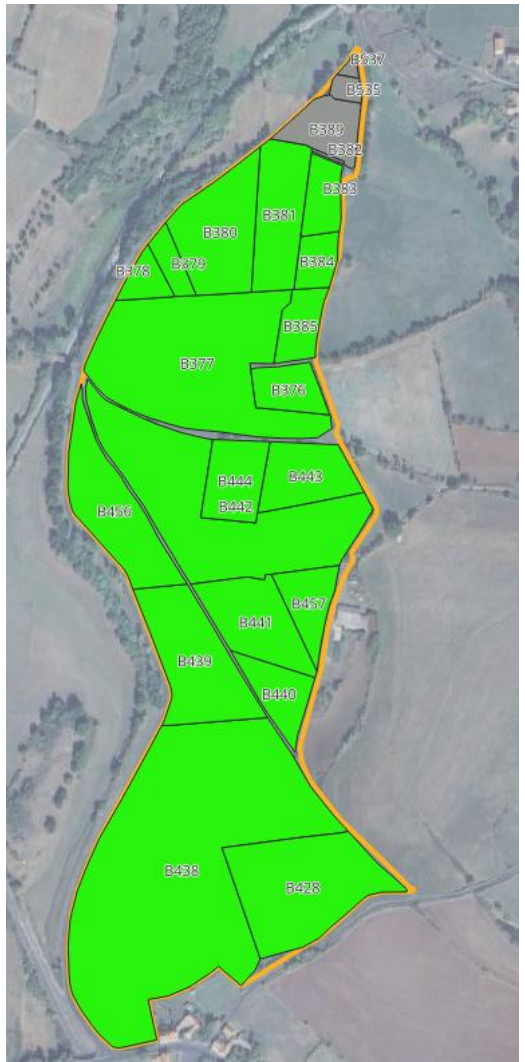
Foncier PROPRIETAIRE (90%)

Manque une PBE & servitudes



Foncier EXPLOITANTS (100%)

RAS



Foncier Chemins

Manque une signature



BORALEX

06

Photomontages

Photomontage depuis Cerzat





Photomontage de l'entrée principale du parc (depuis le pont menant au Buisson)





Photomontage du parc (depuis St-Georges-d'Aurac-Gare, carrefour D644/D21)



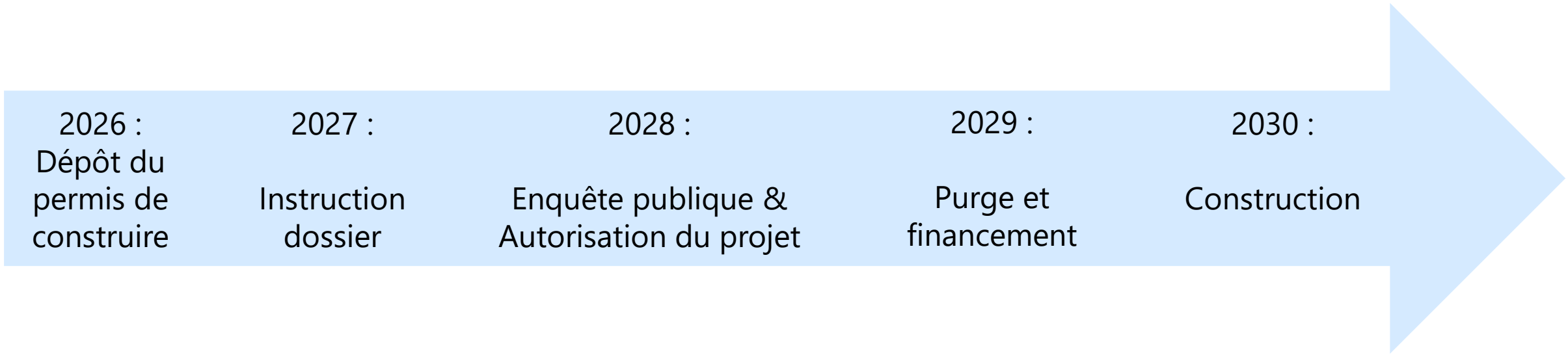


07

Planning

Planning

Planning prévisionnel du projet agrivoltaïque bovin de Chausse Magaut :



08

Les retombées économiques et fiscales

Retombées économiques prévisionnelles

Retombées fiscales pour le territoire la première année d'exploitation

	TFPB	CFE	IFER	TA
Commune	2 700 €	-	7 900 €	5 000 €
Intercommunalité	300 €	3 900 €	19 700 €	-
Département	-	-	11 800 €	10 000 €

Soit environ 10k€ /an pour la commune de Couteuges et environ 24k€ /an pour la CCRHA.

Offre territoriale de BORALEX

4 volets de l'offre territoriale de Boralex ont été abordés sur le projet de Chausse Magaut

Financement participatif	**Autoconsommation collective**	**Mécénat Parrainage**	**Investissement participatif**
Volonté exprimée par les élus de Couteuges afin d'impliquer les habitants	Volonté exprimée par les élus de l'intercommunalité	Volonté exprimée par les différentes parties (uniquement mis en place en phase exploitation du parc agrivoltaïque)	Les élus de l'intercommunalité et de la commune de Couteuges ont reçu en août 2026 un courrier à ce propos

2 d'entre-elles pourront être mise en place

BORALEX

Merci

Paul REMONDEAU
Développeur territorial
06 48 97 75 50
paul.remondeau@boralex.com

Alex AUDIARD
Chef de projet
07 88 58 04 43
alex.audiard@boralex.com

Mettre notre énergie là où elle compte

BORALEX